

Commission permanente

du 04/12/2001

I-Convention-Contrat-Marché

2- Barrage d'ARZAL : Entretien des espaces verts.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **Décide de passer convention avec la SARL FRESNEL – Jean-Michel de MARZAN pour l'entretien des espaces verts du barrage d'ARZAL aux conditions suivantes :**

Durée de la convention	3 ans
Date d'effet	01.01.2002
Objet	Entretien permanent des espaces verts
Prix annuel	9.144,81 € H.T

- **Autorise le Président à signer la convention à cet effet.**

LE PRESIDENT

J. BRIEND